



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 octobre 2025

Politique Agricole Commune (PAC) 2025 : 79 millions d'euros versés aux exploitations agricoles en Île-de-France au titre de l'avance des aides

Le paiement pour 2025 des avances des aides de la politique agricole commune (PAC) a débuté le 16 octobre, soit dès le premier jour ouvrable permis par la réglementation européenne.

En Île-de-France, plus de 3 500 exploitations agricoles, soit 99 % des déclarants PAC, bénéficieront au 20 octobre d'une avance pour un montant de près de 79 millions d'euros. Ce montant représente près de 3 millions d'euros de plus pour la trésorerie des exploitations par rapport à l'avance de l'année dernière.

Ces avances concernent les aides découplées (aide de base au revenu, aide redistributive complémentaire au revenu, écorégime et aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs) et la plupart des aides couplées animales (aide bovine, aide ovine et aide caprine).

Pour la première fois, à la suite d'une simplification de la réglementation européenne, activement soutenue par la France, les dossiers concernés par un contrôle pourront faire l'objet d'une avance.

Comme en 2024, le taux de l'avance des aides est porté par la Commission européenne à 70 % des montants finaux contre 50% précédemment. L'objectif est de soulager la trésorerie des exploitations confrontées à une combinaison d'évènements défavorables.

De nouveaux versements seront réalisés au titre de cette avance, fin octobre et mi-novembre.

Le paiement du solde de ces aides du 1^{er} pilier de la PAC interviendra, comme chaque année, pendant la première quinzaine de décembre.

Synthèse des montants versés par département et par type d'aide

DEPARTEMENTS	Aides découplées		Aides couplées animales		MONTANT TOTAL VERSE (€)
	Nb de bénéficiaires	Montant versé (€)	Nb de bénéficiaires	Montant versé (€)	
TOTAL	3 580	78 653 833	116	340 745	78 994 577
77 - Seine-et-Marne	2 029	46 880 166	78	227 781	47 107 947
78 - Yvelines	601	11 946 600	21	77 204	12 023 804
91 - Essonne	528	11 814 031	6	13 687	11 827 718
93 - Seine-Saint-Denis et 94 - Val-de-Marne	16	178 790	-	-	178 790
95 - Val-d'Oise	406	7 834 246	11	22 073	7 856 319

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/Île-de-France>

